

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION

1^{er} degré

Année scolaire : 2023- 2024

Maternelle

Inscription

Du 1^{er} septembre au 30 septembre 2023

www.ac-martinique.fr/paf

L'offre de formation PAF 1^{er} degré

➤ **L'offre de formation académique comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent tous les publics.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne de Juillet à Septembre.

La procédure d'inscription est proposée ci-après.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent des publics désignés.

Les stagiaires sont désignés par l'IEN de leur circonscription ou par l'Institution (exemple : la formation initiale des directeurs d'école, les séminaires des coordonnateurs et des formateurs de l'Education prioritaire...).

Ces dispositifs ne nécessitent pas de candidature volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de s'y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NB. Une articulation entre les plans de formation de circonscription et le volet académique du PAF

➤ **L'offre de formation en circonscription comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne ouverte pour chaque circonscription, selon la procédure qui sera communiquée par l'IEN.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles ne nécessitent aucune inscription volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de vous y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NE PAS S'INSCRIRE AUX ACTIONS NON OUVERTES A L'INSCRIPTION.

- **Qui peut candidater ?**

La campagne d'inscription aux stages « Ouverts à l'inscription, à public volontaire », concerne tous les personnels de l'Académie.

Les enseignants du 1^{er} degré peuvent candidater au PAF académique du 2nd degré dans le cadre des actions inter-degré.

Les enseignants en REP+ bénéficient de demi-journées de formation/concertation. Ils ont accès aux seuls dispositifs programmés pour l'éducation prioritaire.

Les néo titulaires T1, T2 et T3, même s'ils exercent en REP+, peuvent s'inscrire à tout dispositif, à public volontaire, inscrit au PAF.

Les enseignants en dernière année d'exercice et les enseignants en demi-service ne sont pas prioritaires pour l'obtention d'un stage, programmé sur le temps scolaire.

- **Le nombre de vœux possibles**

Vous avez la possibilité d'exprimer jusqu'à **6 vœux de modules** (**hors animations pédagogiques**)

L'inscription à un seul stage est déconseillée, le candidat risquant de ne pas obtenir satisfaction si les candidatures sont pléthoriques ou si le stage est fermé faute de candidatures suffisantes par exemple.

Ce que vous devez savoir avant de partir en stage

➤ **Le départ en stage**

Les convocations seront adressées sur la messagerie académique de l'école d'exercice des stagiaires, ou, le cas échéant, dans leur école de rattachement administratif. Les stagiaires devront se rendre en stage munis de leur ordre de mission.

Les stagiaires ne doivent en aucun cas quitter leur classe avant l'arrivée du remplaçant (sauf consignes de l'IEN de la circonscription).

• **Cas particulier du stage « Accompagnement à l'entrée dans le métier » (AEM)**

Les néo-titulaires se rendront dans leur classe, uniquement le premier jour de la formation, avant de rejoindre le lieu de la formation. Par conséquent, les enseignants remplaçants doivent être présents à l'heure règlementaire de l'école dans laquelle ils sont missionnés.

➤ **L'indemnisation de stage**

Des indemnités de stage peuvent être versées sous certaines conditions (situation du lieu du stage par rapport à la résidence administrative ou au domicile du stagiaire).

Le dossier de remboursement devra comprendre impérativement les pièces suivantes :

- L'imprimé « Etat de remboursement des frais de stages » dûment renseigné. Ce document est téléchargeable sur le site de l'Académie Martinique, rubrique « Document pour les stagiaires » ;
- L'original de la convocation ;
- Un RIB.

Le dossier complet, de demande de remboursement des frais liés au déplacement, sera remis au coordonnateur pédagogique du stage à la fin de la session.

➤ **Les absences**

- **Cas des personnels qui savent qu'ils seront dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de stage.**

Vous êtes priés d'**informer, par tout moyen, au moins 48 heures avant la formation**, le secrétariat de votre circonscription, ainsi que la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

- **Cas des personnels qui, le jour même du stage, sont dans l'impossibilité, de se rendre en formation.**

Vous êtes priés d'informer, par tout moyen, **avant l'heure de début de stage**, le secrétariat de votre circonscription, avec copie à la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

Sans cette information, le stagiaire sera considéré comme « absent non excusé ».

Les enseignants spécialisés convoqués à des sessions de formation courtes ou en discontinu, ne seront pas remplacés. En leur absence, les élèves regagneront momentanément leur classe d'inclusion et les professeurs des classes, dites « ordinaires », devront mettre en œuvre les recommandations formulées, par l'enseignant spécialisé, dans le cadre de l'aide indirecte (Projet relatif à l'inclusion scolaire).

➤ **Vous avez une classe : les modalités de remplacement**

Les titulaires remplaçants départementaux (TRD) ont été affectés depuis la rentrée 2019-2020, sur quatre districts (Nord Atlantique, Nord Caraïbe, Centre et Sud).

Dans le cadre de ce zonage, un planning annuel des remplacements, corrélé à la programmation du PAF, sera mis en place au niveau de chaque district. Le service de suppléances des TRD, relatifs aux stages, sera ainsi anticipé.

- **Les stages multisessions**

Le même titulaire remplaçant sera, autant que possible, missionné sur la même classe, notamment, pour le stage AEM et les formations en REP / REP+.

Maternelle

MAT - BIEN DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA CLASSE

| dispositif 23D9720056

BIEN DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA CLASSE

| module 15183

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale

**QUALITE DE VIE AU
TRAVAIL**

Public

Enseignants de cycle 1

Durée

6 heures

Objectif(s)

Créer les conditions pour favoriser le bien-être des élèves et des enseignants à l'école maternelle.

Contenu

Apports théoriques - Echanges de pratiques sur le bien-être à l'école (aménagement de l'espace, communication bienveillante, connaissance du développement du jeune enfant, développement des fonctions exécutives).

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

MAT - ECOUTER ET COMPRENDRE UN TEXTE LU PAR L'ADULTE

| dispositif 23D9720058

ECOUTER ET COMPRENDRE UN TEXTE LU

| module 15186

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale

**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public

Enseignants de cycle 1

Durée

6 heures

Objectif(s)

Apprendre à raconter, inférer, trouver le rapport de causalité dans un texte entendu.

Contenu

Apports théoriques, échanges de pratiques.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

MAT - PRENDRE EN CHARGE LA DIFFICULTE SCOLAIRE A L'ECOLE MATERNELLE

| dispositif 23D9720060

LA DIFFICULTE SCOLAIRE AU CYCLE 1

| module 15188

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**FORMATION AU PLUS
PRES DES BESOINS
DES AGENTS**

Public
Enseignants de cycle 1

Durée
6 heures

Objectif(s)

Sensibiliser les enseignants de cycle 1 à la prise en charge de la difficulté scolaire.

Contenu

Apports théoriques - Echanges de pratiques - Enjeux didactiques.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

MAT - LA RESOLUTION DE PROBLEMES AU CYCLE 1

| dispositif 23D9720061

LA RESOLUTION DE PROBLEMES AU CYCLE 1

| module 15200

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale

**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public

**Enseignants et
directeurs de cycle 1**

Durée

6 heures

Objectif(s)

Mettre en œuvre des situations pédagogiques spécifiquement organisées pour donner du sens à la résolution de problèmes.

Contenu

Apports théoriques - Enjeux didactiques - Analyse de pratiques - Elaboration de programmation.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

MAT - ENSEIGNER L'ECRIT DANS SES DIFFERENTES DIMENSIONS AU CYCLE 1: LE PARCOURS D'ECRITURE

| dispositif 23D9720062

L'ECRIT - PARCOURS D'ECRITURE AU CYCLE 1

| module 15201

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**FORMATION AU PLUS
PRES DES BESOINS
DES AGENTS**

Public
**Enseignants et
directeurs de cycle 1**

Durée
6 heures

Objectif(s)

Développer la culture de l'écrit via un parcours d'écriture afin de développer les compétences phonologiques, lexicales et syntaxiques des élèves.

Contenu

Apports théoriques - Echanges de pratiques - Elaboration de programmations.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

MAT - SEMINAIRE ACADEMIQUE DE LA MATERNELLE

| dispositif 23D9720100

SEMINAIRE ACADEMIQUE DE LA MATERNELLE

| module 15434

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale

**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public

Enseignants de cycle 1

Durée

6 heures

Objectif(s)

Mutualiser, valoriser et accompagner les pratiques pertinentes d'enseignement.

Contenu

Enseigner à la maternelle : apports didactiques et pédagogiques.

Modalité

HYBRIDE

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire

Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

Maternelle / EPS

MAT/EPS - MOTRICITE ET APSA A L'ECOLE MATERNELLE

| dispositif 23D9720211

MOTRICITE ET APSA A L'ECOLE MATERNELLE

| module 15970

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale

**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public

**PE tous niveaux, PE de
SEGPA, coordonnateurs
ULIS, CPD, CPC**

Durée

6 heures

Objectif(s)

Acquérir des repères théoriques et didactiques à propos de l'éducation physique à l'école maternelle. Articuler les problématiques du « faire, réussir, penser, comprendre » en EPS. Savoir organiser les espaces en tenant compte des besoins physiques, affectifs, cognitifs des jeunes enfants.

Contenu

Apports théoriques et pratiques relatifs à la mise en œuvre de séances de motricité au cycle 1.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN préélémentaire et IEN chargé de la mission EPS

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès des IEN